

Un tiers demande mes images fait pour une asso,à qui va l'argent?

Par L Cam, le 21/10/2016 à 17:53

Bonjour,

Je suis auto-entrepreneuse dans la réalisation de vidéos audiovisuelles. J'ai récemment réalisé des vidéos pour un grand événement culturel, géré par une association (association C).

Suite à cela, j'ai reçu un coup de téléphone pour qu'une personne (Monsieur X), présent sur cet évènement, récupère quelques images d'illustrations afin de les diffuser sur une TV étrangère, moyennant une rémunération.

Qui paye à qui ?

Est ce que l'association C voit directement avec Monsieur X ? Est ce que je dois vendre mes images sans passer par l'association C ? Merci d'avance pour votre aide